

République Française
Département des Hautes-Alpes
Commune de Réotier

**DELIBERATION N° 2025- 019
DE LA COMMUNE DE REOTIER
Séance du 11 Avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le vendredi 11 avril 2025 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Réotier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Date de la convocation : 4 avril 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Étaient présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, GRAZIANO Antoine, Marc CASTELLACCI, Mariette PIOVESAN, Dominique COLLOMB, Joël GAUTHIER, Damien GANDELLI

Excusés : Michel COLLOMB – Hervé CASTILLO

Procuration : Michel COLLOMB donne procuration à Antoine GRAZIANO

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Objet de la délibération : Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe Eau 2025.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que lors du vote du budget primitif 2025 de la commune il a été décidé de verser une subvention d'équilibre au budget annexe Eau d'un montant de 30 932.10 € qui permet d'équilibrer ledit budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Approuve** l'exposé de Monsieur le Maire
- **Décide** de verser la somme de 30 932.10 € sur le budget annexe Eau, montant prévu au compte 65736221 du budget principal.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

